Le 4 décembre 2002

175 **DC2.1**

Projet de réaménagement de la route 138, secteur de la côte à Matou à Saint-Urbain

Charlevoix **6211-06-0k9**

Monsieur André Boisclair
Ministre d'État aux Affaires municipales et
à la métropole, à l'Environnement et à l'Eau
et leader du gouvernement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de réaménagement de la route 138, secteur de la Côte à Matou à Saint-Urbain

---

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre aux demandes d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 7 août 2002, confié au BAPE un mandant d'enquête et de médiation.

Au terme de la médiation menée par monsieur Alain Cloutier, commissaire et membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, je me déclare satisfait des engagements pris par le ministère des Transports du Québec, consignés dans l'entente ci-annexée.

À la suite de ce processus, je vous informe que j'accepte de retirer ma demande d'audience publique relativement à ce projet.

Le retrait de ma requête demeure toutefois conditionnel au respect des modalités de l'entente et à sa reconduction complète au décret d'autorisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Deschênes
GARAGE MARC DESCHÊNES & FILS

c.c. : M. Alain Cloutier, BAPE

p.j. : Engagements du promoteur